



Devenir Partenaire de l'Office de Tourisme « Vallée du Cœur de France » : Petit mode d'emploi...

C'est pour qui ?

Vous êtes un prestataire touristique* situé hors ou dans le territoire de compétence de l'Office de Tourisme et souhaitez bénéficier de services privilégiés adaptés à vos besoins de professionnel du Tourisme ?

⇒ **Devenez Partenaire de l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France !**

* Propriétaire ou gérant d'un hébergement touristique (*hôtel, meublé de tourisme, chambre d'hôtes, camping...*) ; Propriétaire ou gérant d'un restaurant ; Prestataire d'activité culturelle et/ou de loisirs (*musée, site de visite ou d'activité encadrée, association organisatrice d'évènement, base de loisirs, centre de spectacles...*) ; Artisan d'art et producteur local.

C'est quoi ?

Mes Privilèges si...	... Je suis Partenaire
Réception par mail du calendrier des animations de la Vallée du Cœur de France (mensuel en basse saison, hebdomadaire en juillet et août)	X
Livraison de nos brochures dans votre structure sur demande (jusqu'à 2 fois/an et dans la limite des stocks disponibles)	X
Vos supports de communication mis en avant dans nos bureaux d'accueil (flyers/affiche au format maximum A3)¹	X
Accès à notre photothèque représentant le territoire de la Vallée du Cœur de France ²	X
Invitation à l'éduc'tour annuel pour (re)découvrir notre territoire ³	X
Fourniture d'un autocollant « Partenaire » à l'effigie de l'Office de Tourisme	X
Accès gratuit pour 2 personnes à une de nos visites guidées estivales	X
OPTIONS	
Séance de photographies promotionnelles de votre établissement à domicile (durée : entre 1 et 2 heures)	Option n°1
1 « Focus » sur le blog de notre site internet + 1 article Facebook de promotion de votre établissement	Option n°2

¹ Votre documentation mise en montre en priorité, et ce dans les bureaux d'accueil ouverts à l'année (Montluçon et Cérilly). ² Fourniture d'une sélection de 20 photographies sur clé USB à l'effigie de l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France. ³ Journée de présentation et de découverte de sites touristiques du territoire. Une participation sera demandée pour le déjeuner.

C'est combien ?

	PACK PARTENAIRE	OPTIONS N°1 ET N°2	TARIFS
Territoire OTI	X		60€
Hors Territoire	X		70€
Territoire OTI	X	X	20€/option ¹
Hors Territoire	X	X	30€/option ¹

² La souscription aux options est accessible uniquement aux personnes/structures ayant souscrit au pack Partenaire.

C'est quand ?

La souscription au pack Partenaire couvre une période de 12 mois de novembre à novembre, chaque année.

Le choix et le paiement des options n°1 et n°2 devront être faits en même temps que la souscription au pack Partenaire, et non après.

Comment ça marche ?

Pour souscrire au pack Partenaire de l'Office de Tourisme de la Vallée du Cœur de France, c'est simple !

Il vous suffit de nous retourner l'ensemble des documents requis sur le bulletin d'engagement joint.

Des questions ?

Contactez nous !

Charlotte Avignon – Chargée des Relations avec les Partenaires

Office de Tourisme Vallée du Cœur de France – 67 Ter boulevard de Courtais, 03100 Montluçon

04 70 05 66 80 – c.avignon@valleecoeurdefrance.fr